

Régie intermunicipale de gestion
des matières résiduelles de
L'Islet-Montmagny



212

DA1

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement
sanitaire à Saint-Cyrille-de-Lessard

MRC L'Islet

6212-03-045

Projet d'établissement d'un LET à Saint-Cyrille-de-Lessard

Étude d'impact sur l'environnement

Audience publique

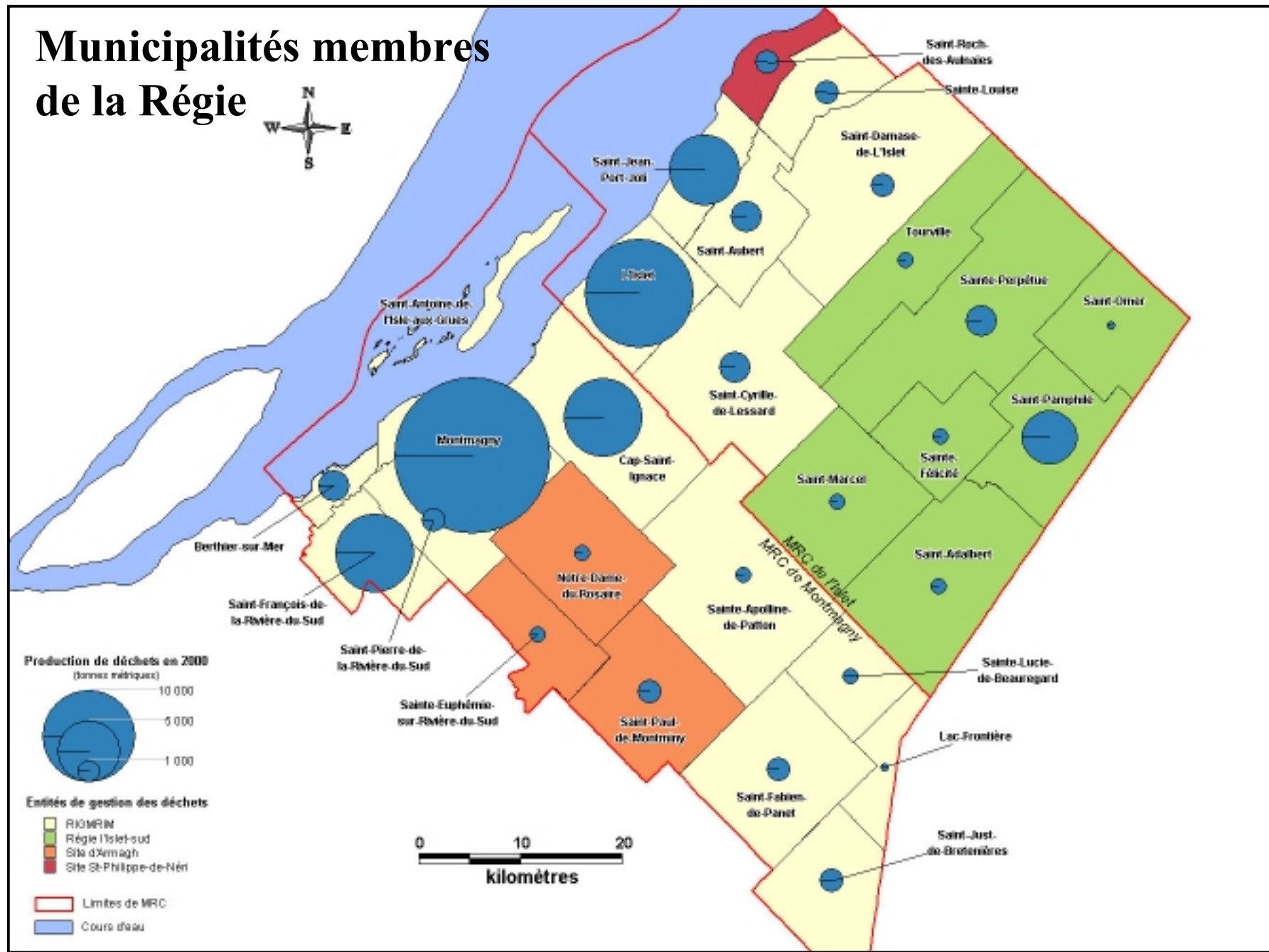
29 mars 2005

Les intervenants au projet

Qui est la Régie ?

- La Régie est formée de 17 municipalités du territoire des MRC de l'Islet et de Montmagny

Municipalités membres de la Régie



Mise en contexte

La nécessité d'agir

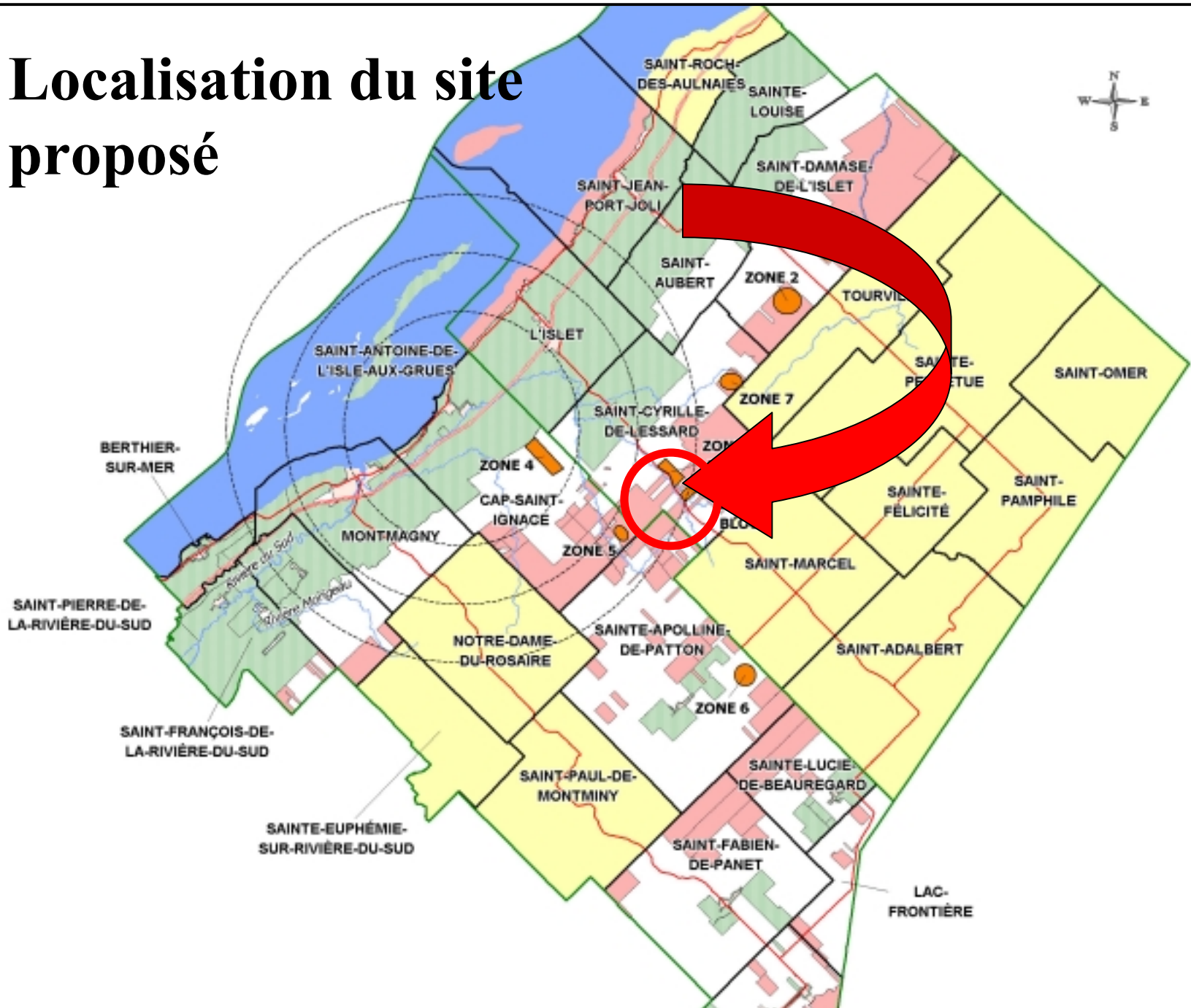
- Le site actuel de l'Anse-à-Gilles arrive à pleine capacité après plus de 20 ans d'exploitation
- Responsabilité municipale et collective de gestion des matières résiduelles

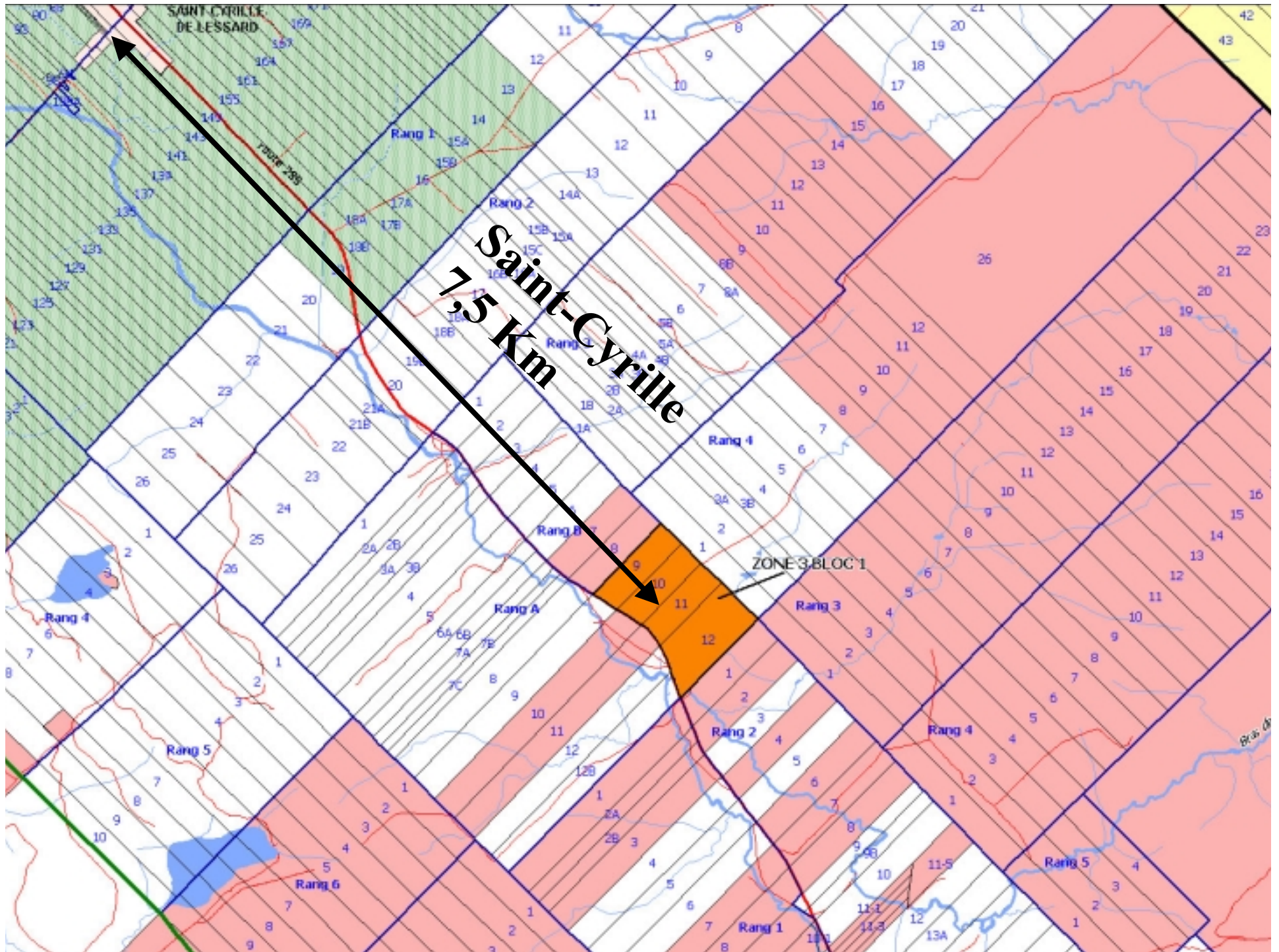
Mise en contexte

Le cheminement de la régie

- Première étude de recherche d'un site (2001)
 - Analyse de 13 sites potentiels
 - Recommandation d'agrandissement
 - Rejet de la CPTAQ
- Analyse de différents scénarios d'élimination
 - Transbordement vs gestion régionale
- Deuxième étude de recherche d'un site (2003)
 - Analyse de 7 sites potentiels
 - Recommandation site de Saint-Cyrille

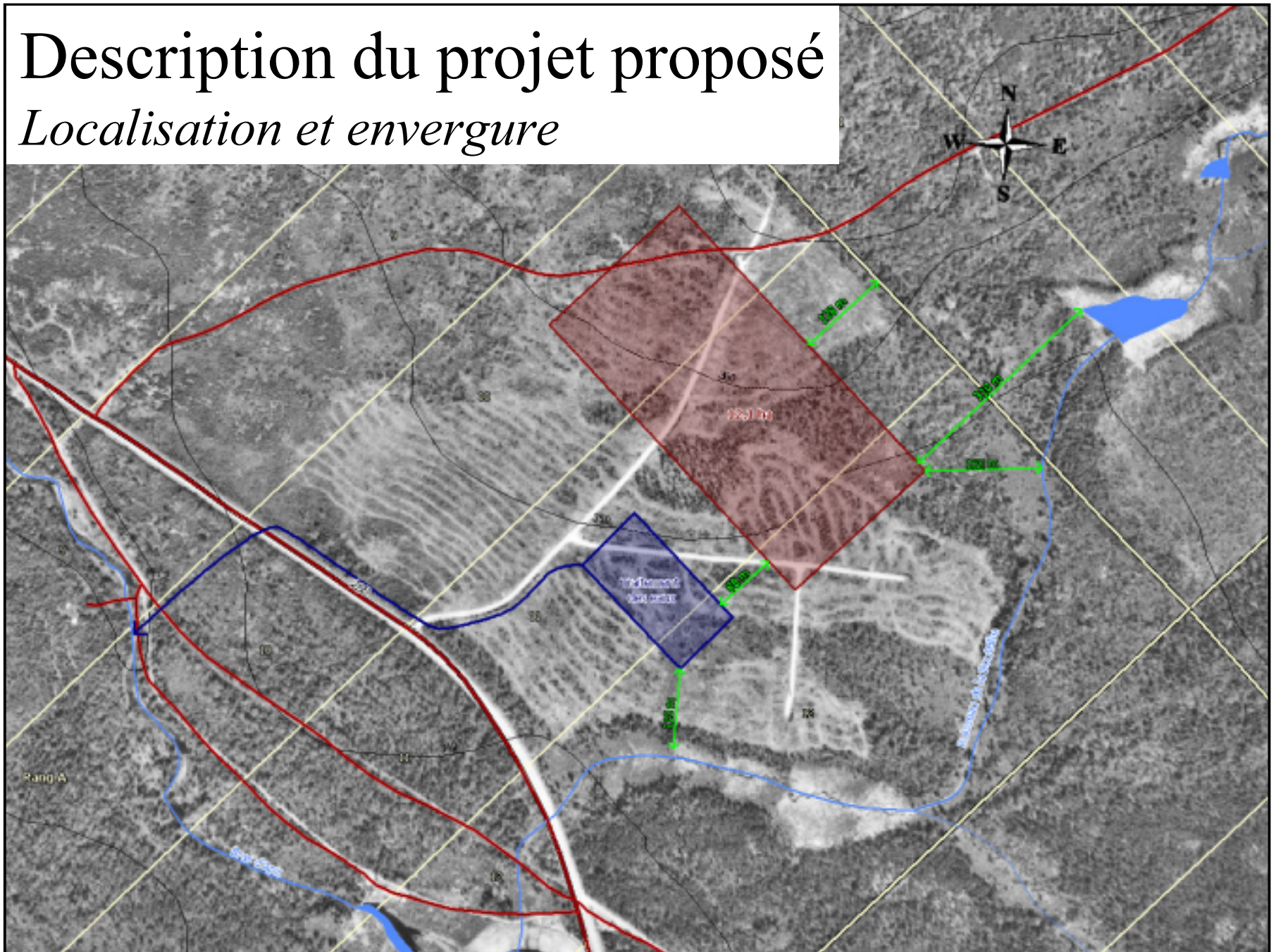
Localisation du site proposé

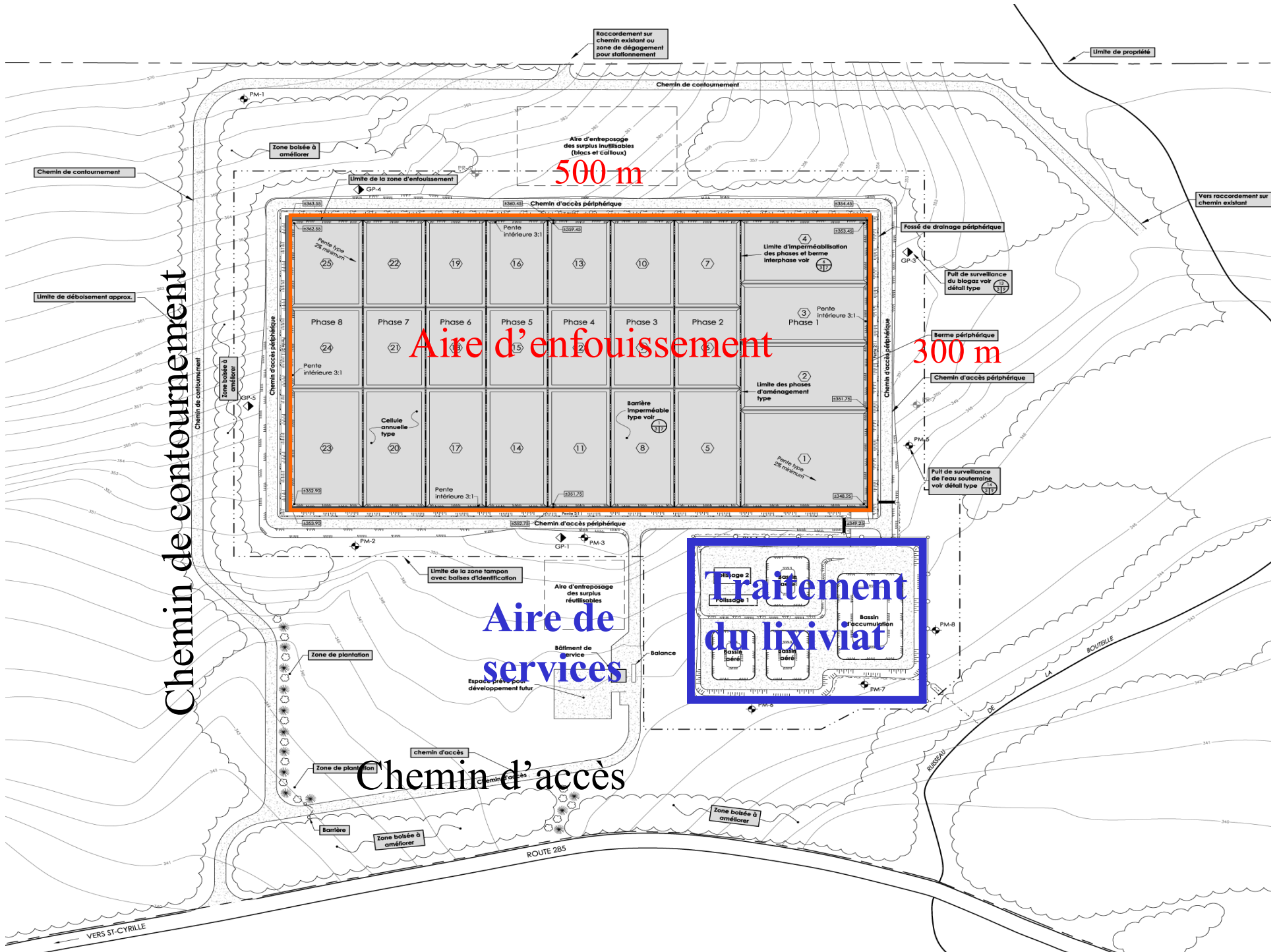




Description du projet proposé

Localisation et envergure





500 m

Aire d'enfouissement

300 m

Aire de services

Traitement du lixiviat

Chemin d'accès

Chemin de contournement

Description du projet proposé

Résumé

- Lots visés = lots 9 à 12 du rang B
- Volume enfoui annuellement = 35 000 t
- Durée de vie du site = 25 ans
- Superficie d'enfouissement = 146 000 m²
- Heures d'ouverture = 8:00 et 17:00
- 5 jours par semaine, possibilité d'un service le samedi matin
- Respect des nouvelles normes de construction du PREMR

Description du projet

Estimation des coûts

- Coût de revient moyen de 61,88 \$ par tonne
 - Coûts complets financés opérés

Bilan des impacts du projet

Enjeux – Qualité des eaux de surface

– Source de l'impact

- Rejet du lixiviat traité dans la rivière Bras d'Apic en période d'exploitation (débit de 75 m³/d)

– Enjeux

- Maintien de la qualité de l'eau et des usages des rivières Bras d'Apic et Bras Saint-Nicolas
- Prise d'eau potable de l'Islet

– Mesures d'atténuation

- Conception sécuritaire des équipements de traitement (facteurs additionnels de sécurité)
- Respect des Objectifs Environnementaux de Rejet (OER) en tout temps

Bilan des impacts du projet (suite)

Enjeux – Qualité des eaux de surface

– Mesures d'atténuation

- Surveillance du débit de la rivière Bras d'Apic (pas de rejets si débit < 179 l/s)
- Mesure en continu d'un paramètre indiquant le bon fonctionnement du système de traitement
- Gestion des eaux de ruissellement sur le site

– Impact résiduel faible

Bilan des impacts du projet

Enjeux – Ambiance sonore - Sécurité routière

– Source de l'impact

- Transport et circulation dans le village de Saint-Cyrille
- Environ 12 camions par jour en période d'exploitation (24 passages)

– Enjeux

- Maintien de la qualité de vie des citoyens

– Mesures d'atténuation

- Sensibilisation des conducteurs
- Représentation auprès de la Sûreté du Québec pour faire respecter les limites de vitesse dans le village
- Affichage décourageant l'utilisation des freins moteur
- Sensibilisation du MTQ pour le maintien d'une chaussée en bon état
- Favoriser la recherche de solutions liée au transport de bois (Daquaam)

– Impact résiduel faible

Bilan des impacts du projet

Enjeux – Activités récréotouristiques

– Source de l'impact

- Aménagement et activités directement au site du LET
- Rejet des eaux de lixiviation traitées dans la rivière Bras d'Apic

– Enjeux

- Maintien des activités de chasse sur le territoire périphérique
- Maintien de la qualité du produit de la Halte forestière des Appalaches
- Accès au territoire

– Mesures d'atténuation

- Aménagement d'une voie de contournement
- Aménagement d'un bassin d'accumulation d'eau à la Halte Forestière des Appalaches

– Impact résiduel faible à négligeable

Bilan des impacts du projet

Enjeux – Qualité de l'air

– Source de l'impact

- Émission de biogaz
- Émission de papiers et poussières

– Enjeux

- Qualité de l'air et odeur

– Mesures d'atténuation

- Respect des normes du règlement sur la qualité de l'atmosphère en Sulfures Réduits Totaux (odeur) et méthane
- Programme de suivi des biogaz
- Localisation du site en fonction des vents dominants
- Recouvrement journalier
- Clôture pare-papiers et abat poussière au besoin

– Impact résiduel faible à négligeable

Bilan des impacts du projet

Enjeux – Espace forestier

– Source de l'impact

- Aménagement et activités directement au site du LET

– Enjeux

- Perte de surface productive pour l'industrie
- Accès au territoire

– Mesures d'atténuation

- Aménagement d'une voie de contournement
- Entente avec le gestionnaire du CAAF pour la mise en place de mesures compensatoires

– Impact résiduel faible à négligeable

Suivi environnemental

- Échantillonnage des eaux souterraines
 - Puits d'échantillonnage autour du site
- Échantillonnage des eaux de surface
 - Eaux de ruissellement (fossés)
 - Qualité de la rivière
 - Débit de la rivière
- Suivi des biogaz
 - Puits d'échantillonnage
 - Détection dans les bâtiments

Suivi environnemental

- Échantillonnage des eaux de rejet
 - Contrôle de la qualité du rejet
 - Suivi en continu de la DBO

- Autres mesures
 - Comité de vigilance
 - Suivi post-fermeture (minimum 30 ans)
 - Plan de mesures d'urgence

Échéancier

- Audiences publiques Mars 2005
- Rapport du BAPE Juillet 2005
- Analyse environnementale Septembre 2005
- Décision du gouvernement Automne 2005
- Plans et devis Hiver 2006
- Construction Été 2006
- Ouverture Automne 2006